

Convocation et affichage : 02 02 2023

Étaient présents : Tous les conseillers sauf  
M de PORTAL / M CIZAIRE et Mme MAYER

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 19 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.  
Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 1 Fibre optique et devis pour passage à 100 % LED en éclairage public.
- 2 Modification règlement intérieur salle communale.

### Compte Administratif 2022 :

Le maire présente le compte de gestion de la trésorerie et la ventilation en Fonctionnement et en Investissement des différentes dépenses :

Investissement :	Recettes :	197 684,02 €		
	Dépenses :	203 173,41 €	Résultat 2022 =	- 5 489,39 €
Fonctionnement :	Recettes :	251 366,23 €		
	Dépenses :	252 992,41 €	Résultat 2022 =	- 1 626,18 €

En investissement malgré de fortes dépenses de l'ordre de 185 000 € il y a eu de fortes rentrées d'argent suite au retour de nombreuses subventions et aux appels de fonds pour la tranche 5 de l'église. Ceci permet de débiter le BP 2023 sans déficit reporté en investissement.

En fonctionnement, le déficit est notamment dû aux gros travaux de remise en état d'un studio de la mairie et à l'accident sur les barrières dans la zone révérend. Ce déficit reste néanmoins raisonnable.

### Sécurisation entrée nord du village :

UNANIMITE

Suite à l'accident du 21 janvier 2023 dû à la neige et à un manque de maîtrise du chauffeur d'un camion, une sortie de route a de nouveau provoqué la destruction des barrières de la propriété de M de VILLENEUVE Arnaud.

Le nouveau radar est désormais en place mais la commune souhaite également positionner un panneau virage réfléchissant. Les deux poteaux détruits seront remplacés.  
Un devis sera demandé en ce sens.

### Balade écologique :

La balade écologique aura lieu le samedi 4 mars 2023 à 9h, suffisamment tôt dans l'année pour que les déchets soient bien visibles dans les fossés. En parallèle une photographie de tous les panneaux sera réalisée pour faire la commande des panneaux neufs.

**FIBRE :** Le maire fait le bilan des infos annoncées par l'entreprise CIRCET mandatée par le SIEA pour finir le déploiement de la fibre par voie aérienne.  
Une autorisation a été signée par la commune pour implanter de nouveaux poteaux à côté des poteaux ORANGE qui sont inutilisables (défaut de charge). Le déploiement de la fibre aura lieu dans l'année 2023...

**Eclairage :** Le devis demandé au SIEA pour le passage en 100% LED sur l'éclairage public de la commune est arrivé. Un correctif sera nécessaire pour ôter deux poteaux nouveaux qui font partie du devis. Cette dépense sera inscrite en fonctionnement.

Le devis éclairage TTC :	63 500,00 €
Subvention SIEA :	23 424,00 €
Part Commune :	29 659,00 € (après déduction du FCTVA)

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité le devis du SIEA.

Le maire propose avant le budget 2023 de déterminer le montant de chaque subvention pour les associations. Après lecture des sommes données en 2022, les mêmes montants sont reconduits pour l'année 2023 et d'inscrire les crédits suffisants au budget de fonctionnement.  
Le FSL (Fonds de Solidarité Logement) est également reconduit pour 2023.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident à l'unanimité les subventions 2023.

Le maire propose une modification du mode de règlement des sommes dues pour les locations de la salle communale :

Le règlement est modifié comme suit :

**1 mois à l'avance** un acompte de 50% de la location / un chèque de 1 000 € de caution et l'attestation d'assurance.

**10 jours avant** la location : le chèque de solde de la location.

L'acompte et le solde seront encaissés avant la location et, en cas de force majeure, un éventuel remboursement sera opéré par le trésor public si la location n'a pas pu avoir lieu.  
Cette modification prendra effet à la date du retour de la délibération de la préfecture.

Après en avoir délibéré les membres du conseil valident la modification du règlement intérieur.

Information par RSE de la modification des tarifs de l'énergie.  
Réunion le 22 03 2023 pour le passage du tour de France cycliste le 14 07 2023.  
Devis d'environ 1 000 € pour la réfection du balcon desservant les entrées des studios.

**Fin 22h30.**

**La prochaine séance est fixée au jeudi 23 mars 2023 à 20h00 en mairie. (Budget 2023)**